Questions orales

ne voulait pas l'ajouter. Alors on ne le fera pas contre la volonté des Québécois.

Deuxièmement, j'ai dit que nous ne voulions pas qu'il y ait des changements constitutionnels sans l'accord du gouvernement du Québec ou du peuple du Québec, comme c'est arrivé, parfois, avec des référendums. Encore une fois, on ne peut pas le faire sans le consentement du Québec. Seulement, on peut nous-mêmes nous imposer des restrictions si on le veut. C'est ce qu'on fera peut-être.

Quant au partage des responsabilités, le ministre responsable a signé neuf accords avec les provinces pour améliorer le système, éliminer la duplication. Le présent gouvernement du PQ ne veut pas le faire. J'espère que, lorsqu'il sera le chef du gouvernement, il voudra prioriser la bonne administration et qu'il nous aidera à clarifier les juridictions qui sont concurrentes pour nous assurer que les contribuables du Québec, comme ceux des autres provinces, reçoivent le maximum en fonction des montants qu'ils versent en impôts chaque année aux deux paliers de gouvernement.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, quelle lamentable performance de quelqu'un qui veut revenir sur ses engagements et qui ne sait plus comment se sortir d'engagements qu'il ne peut pas tenir.

Le premier ministre du Canada faisait partie de ceux qui nous aimaient tellement, à trois jours du référendum, qu'il nous avait promis de faire reconnaître un statut particulier pour le Québec. Il nous a promis un droit de veto de même qu'une décentralisation des pouvoirs. C'est ça qu'il nous a promis juste avant le référendum, quand il nous aimait.

• (1425)

Le premier ministre va-t-il avoir la franchise d'admettre que le rappel à l'ordre de son mentor Pierre Trudeau, voilà quelques semaines, a porté ses fruits et explique sa volte-face?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit aux Québécois qu'il n'y aurait pas de changements constitutionnels sans le consentement du gouvernement du Québec.

Or, hier, celui qui veut devenir le chef du gouvernement du Québec a dit que c'était impossible, qu'il était un souverainiste, qu'il ne voulait avoir aucun changement constitutionnel. Ce n'est pas moi qui l'ai dit, c'est le chef de l'opposition lui-même. Comme j'ai dit que je ne ferai pas de changement contre sa volonté, qu'on ne me reproche pas d'écouter la volonté du gouvernement du Québec.

De plus, la société distincte, nous l'avons affirmé, et nous aurons d'autres occasions de l'affirmer encore une fois, et j'espère qu'à ce moment-là, si vous voulez l'avoir, le député de Roberval se lèvera dans cette Chambre et dira qu'il est en faveur de la société distincte. J'ai hâte à cette journée-là.

Ce jour-là on verra la réalité. Ce qu'ils ont dit lors de la campagne référendaire au sujet de la société distincte, c'est que

dans leur coeur ils étaient contre parce qu'ils sont des souverainistes, et qu'ils sont toujours malheureusement des séparatistes.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, est—ce que les paroles du premier ministre qui s'empêtre de plus en plus, est—ce que ces paroles—là ne sont pas un aveu de son impuissance, de son incapacité à rencontrer les engagements qu'il a contractés à l'endroit du Québec à trois jours du référendum, alors qu'il aimait le Québec?

Est-ce que ce n'est pas là un aveu d'impuissance? Et le premier ministre réalise-t-il que de simples changements cosmétiques, cela ne satisfera jamais le Québec, qu'il ne peut pas régler le problème en profondeur, qu'il en est incapable?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, mon discours est écrit, il est clair. J'ai dit que le parti que je représente était en faveur d'une société distincte et que nous allions l'affirmer. Nous aurons l'occasion de l'affirmer, même si le Bloc québécois ne veut pas qu'on l'affirme.

De plus, j'ai dit, et j'ai pris des engagements, que nous ne ferions pas de changements constitutionnels sans le consentement du gouvernement du Québec ou du peuple du Québec, et nous allons tenir parole. Alors ça ne peut pas être plus clair que cela et je le répète en cette Chambre aujourd'hui.

Quant à la meilleure administration et le partage des responsabilités, nous y travaillons présentement, et j'espère qu'on aura la collaboration du nouveau gouvernement du Québec, contrairement à celui qu'il y a actuellement qui n'a jamais voulu en discuter sérieusement avec le ministre responsable de ce dossier, le ministre chargé des relations fédérales—provinciales.

[Traduction]

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, tous connaissent le principe selon lequel ceux qui n'apprennent pas de leurs erreurs répètent forcément cellesci.

Lors de la campagne référendaire, la plus grave erreur du premier ministre a été de sous—estimer outrageusement la volonté de changement des Québécois. Ce n'est qu'au cours de la dernière semaine de la campagne que celui—ci a parlé de changement, et il l'a fait en termes tellement vagues que ses propos n'ont eu aucun impact positif.

Le premier ministre va-t-il répéter la même erreur en mettant les changements en veilleuse, ou va-t-il proposer aux Canadiens un plan concret qui montrera comment notre fédération doit fonctionner?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le chef du tiers parti dit toujours qu'il n'est pas nécessaire d'apporter des changements constitutionnels. Il a fait une telle déclaration récemment à la Chambre. Il a dit qu'il ne voulait pas affaiblir la position du gouvernement fédéral. Cependant, chaque fois qu'il fait un discours, il nous demande, par exemple, de démanteler le régime d'assurance—maladie.